



Clauses abusives sur un devis d'installateur

Par **Elmipa**, le **28/04/2016** à **15:37**

Nous avons le projet achat d'une cuisine IKEA avec installation .le devis effectué sur place (149€) mentionne obligation de payer 100%l'installateur lors de l'achat des meubles,avant la mise en œuvre des travaux ;sans savoir la date de l'installation ,environ 2 à 3 mois ,ni vu le résultat des travaux .aberrant !! nous souhaitons ,comme tout travaux avec un artisan le paiement 1 /3 à la commande 1/3 au départ des travaux 1/3 fin des travaux .

Bonjour,

La politesse voudrait qu'un message commence par "bonjour" et se termine par "merci".

Merci pour votre attention...